



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur santé. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la professionnelle.



### IMPORTANT PROPORTION DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

38 % des salariés travaillent à temps partiel, taux identique à celui du secteur santé.

Cependant, il est à noter que la plupart des salariés concernés déclarent avoir fait le choix de ne pas travailler à temps plein et considère la possibilité de travailler à temps partiel comme un avantage.



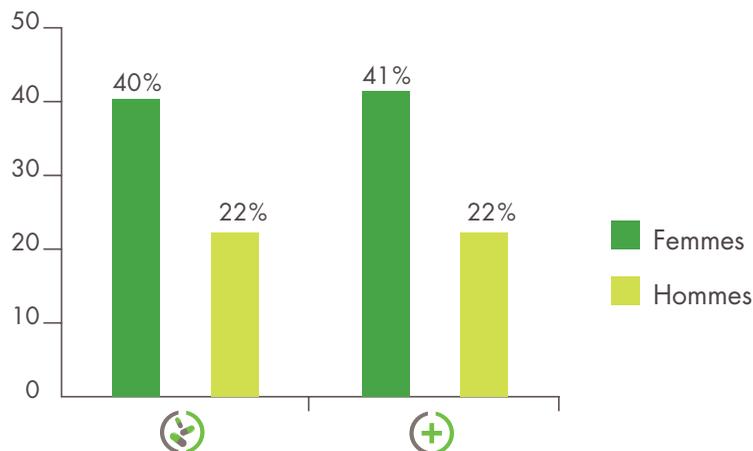
### FEMMES PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont presque deux fois plus souvent que les hommes à temps partiel.

### Répartition des salariés par durée du temps travail

Temps de travail			Ompl
Temps complet	62 %	62 %	68 %
Temps partiel	38 %	38 %	32 %
Total	100 %	100 %	100 %

### Répartition des salariés à temps partiel par genre



Secteur santé

Branche professionnelle



Pharmacie d'officine



### PRÉSENCE INÉGALE DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

Les régions Auvergne Rhône Alpes et Nord-Pas-de-Calais, Picardie se démarquent par un taux de salariés à temps partiel supérieur de six points à la moyenne nationale. En revanche, la Corse et les DOM ont, par comparaison, une faible proportion de salariés à temps partiel.

### Répartition des salariés à temps partiel par région

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	38 %	40 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	34 %	36 %
Auvergne, Rhône-Alpes	44 %	42 %
Bourgogne, Franche-Comté	38 %	41 %
Bretagne	37 %	38 %
Centre	34 %	35 %
Corse	26 %	31 %
DOM	21 %	26 %
Île-de-France	34 %	32 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	40 %	40 %
Normandie	39 %	38 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	44 %	42 %
Pays de la Loire	39 %	40 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35 %	38 %
<b>Moyenne</b>	<b>38 %</b>	<b>38 %</b>

Source : DADS 2012